

REGLEMENTATION DT-DICT

Contentieux liés aux dommages réseaux

PROGRAMME DE FORMATION

Ref : PckCont

Les objectifs du stage

- ✓ Décrypter les textes réglementaires et les dernières évolutions
- ✓ Comprendre les obligations induites par la réglementation
- ✓ Appréhender les responsabilités des différentes parties prenantes
- ✓ Gérer les litiges et les contentieux sur les réseaux

Le programme détaillé

- ✓ Les principaux points de repère de la réglementation DT-DICT (45 mn)
- ✓ Les trois grands types de chantiers (au sens de la règle) et les procédures associées (15 mn)
 - Les travaux importants nécessitant conception puis préparation
 - Les travaux unitaires de faible emprise et de faible durée
 - Les travaux nécessaires à la sécurité, continuité du service public, sauvegarde des personnes et des biens
- ✓ Les responsabilités des trois acteurs du décret (5 h)
 - Les responsabilités de l'exploitant de réseaux
 - L'enregistrement sur le guichet unique
 - Les modalités de réponses aux DT et DICT
 - La classe de précisions des plans et conséquences
 - Les responsabilités pour les maîtres d'ouvrage
 - La DT
 - Les investigations complémentaires et Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)
 - L'encadrement des clauses techniques et financières
 - Les règles de marquage piquetage
 - Le rôle de l'exécutant de travaux
 - La DICT et lettres de rappels
 - Les travaux urgents
 - L'application du guide technique
 - Les documents obligatoires sur le chantier pendant toute sa durée conséquences d'un manquement en cas de contrôle par la DREAL
- ✓ Les arrêts de chantiers et les cas de dommages sur les réseaux (1h)
 - Les arrêts de chantiers: cas d'arrêts de chantiers
 - Responsabilités pour l'entreprise, droit de retrait et constat contradictoire
 - Les dommages sur les réseaux: responsabilités des différents acteurs, vérifications à effectuer, recours possibles, formulaire de constat de dommage
 - La méthodologie de gestion de sinistre
 - L'étude de cas concrets de recouvrement des casses sur les réseaux

Contacts formation@piperack.fr - Tél : 06.82.33.73.10.

PUBLIC VISÉ

Personnel en charge des litiges et contentieux liés aux dommages sur les Réseaux

PRÉREQUIS

Aucun

MODALITÉS TECHNIQUES

À distance: un ordinateur par personne avec connexion Internet et micro + connaissance informatique de base

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Exposé en langue française avec support PowerPoint, échanges d'expériences, questions/réponses, QCM

À distance : classe virtuelle avec partage d'écran

PROFIL DE L'INTERVENANT

Prestataire, habilité AIPR Concepteur et expert de la réglementation anti-endommagement des réseaux

NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Aucun travaux

MODALITÉS D'ACCÈS ET DE SUIVI

Convention de formation (tarif, lieu, horaires)
Feuille d'émargement par demi-journée
Attestation de fin de formation

A distance : attestation de présence

↳ Accessibilité aux personnes en situation de handicap: nous consulter

DELAI D'ACCÈS

Sous 30 jours minimum

EVALUATION & VALIDATION

Evaluation à chaud
Validation des acquis par QCM

DUREE & MODALITÉS D'INTERVENTION

1 jour soit 7 heures
En INTRA uniquement
En présentiel : 12 participants maximum
À distance : 8 participants maximum